

CHAPITRE B : DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE ET PATRIMONIAL

B.1 - CADRE PHYSIQUE¹

B.1.1 Géologie

Craie du Crétacé en profondeur (Turonien, Coniacien, Santonien) et dépôts alluvionnaires du Quaternaire en surface (de bas en haut) :

- alluvions anciennes (complexe dominé par des cailloutis et des sables, d'épaisseur variant de 2 à 10 m environ) ;
- alluvions récentes (niveaux à cailloutis alternant avec des couches de tourbe ou de limons) ;

Quelques dépôts de limons sur les versants.

D'après sa nature géologique → sous-sol plutôt perméable.

B.1.2 Hydrologie / hydraulique / qualité de l'eau

Hydrogéologie :

Plusieurs nappes souterraines se distinguent :

- en profondeur → nappes anciennes du Bajocien-Bathonien, du Séquano-Kimméridgien et des Sables verts (leur enfouissement profond explique qu'elles ne sont pas exploitées),
- au dessus → nappe de la craie, qui est très sollicitée et dont le mur (support imperméable) est mal défini. Il se situerait au sein des craies argileuses du Cénomanién et du Turonien ; au niveau du marais, la nappe de la craie est située aux alentours de 10 m de profondeur,
- en haut → dernière nappe superficielle, celle des alluvions qui fournit directement l'eau nécessaire à la végétation.

Il existe des échanges assez importants entre la nappe alluviale et la nappe de la craie (présence de sables très perméables).

Fonctionnement hydraulique : (voir Carte 3)

Marais du Château constitué de plusieurs compartiments liés entre eux et formant avec le marais communal et des plans d'eau privés un grand étang.

Alimentation en eau par :

- des sources de résurgence de la nappe phréatique qui fournissent environ 50% de l'eau du marais;
- les eaux du contre-fossé (environ 45%) ;
- les apports météoriques (pluie, neige...) sur le bassin-versant (environ 5%).

Le contre-fossé constitue aussi l'exutoire de l'étang et recueille la totalité des eaux pour les conduire au canal de la Somme à 2 km environ en aval du site.

¹ Eléments tirés de LANIZAC C., 2005. Etude du fonctionnement hydrologique et de la qualité des eaux de quatre marais de la Somme – Propositions pour la gestion des eaux. Rapport de stage au Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 2ème année de Master MNQGEA, Université de Picardie Jules VERNE, Amiens.

Envasement :

L'ensemble du marais présente un **très fort envasement** qui gêne le bon écoulement de certaines sources et limite la profondeur des pièces d'eau.

Qualité et niveau de l'eau :

Des mesures à l'aide de bandelettes réactives au niveau des zones de sources au sud-est du marais indiquent que l'eau présente une **relative pollution en nitrate et en phosphate**.

Certaines pressions pèsent sur le niveau ou la qualité des eaux du marais du Château :

- les pompages d'eau souterraine entraînent un abaissement des niveaux d'eau (captage d'eau potable sur Flixecourt) ;
- les pratiques agricoles proches ainsi que sur les plateaux provoquent une pollution des eaux (nitrates, organo-chlorés) ;
- les rejets d'eaux usées constatés au niveau du bassin de décantation le long de la route et dans la zone des cyprès à l'est du site (voir Carte 3) apportent une pollution (phosphates, matière organique, produits chimiques, déchets en plastiques).

B.1.3 Climat

Climat atlantique atténué : doux et humide

Moyennes sur 30 ans (1974-2004) de la station Météo-France d'Abbeville :

Pluviosité moyenne annuelle	795,9 mm
Mois le plus pluvieux	novembre avec 84,2 mm
Mois le plus sec	février avec 47,9 mm
Mois le plus chaud	août (17,5 °C)
Mois le plus froid	janvier (3,9 °C)

Moyennes sur 30 ans (1961-1990) de la station Météo-France d'Amiens :

Pluviosité moyenne annuelle	627 mm
Température moyenne annuelle	10,3 °C
Température minimale moyenne annuelle	5,9 °C
Température maximale moyenne annuelle	14,7 °C

La proximité de l'océan atlantique et le positionnement dans la vallée alluviale de la Somme fait que le climat sur le site est un peu plus humide que la moyenne départementale (700-750 mm).

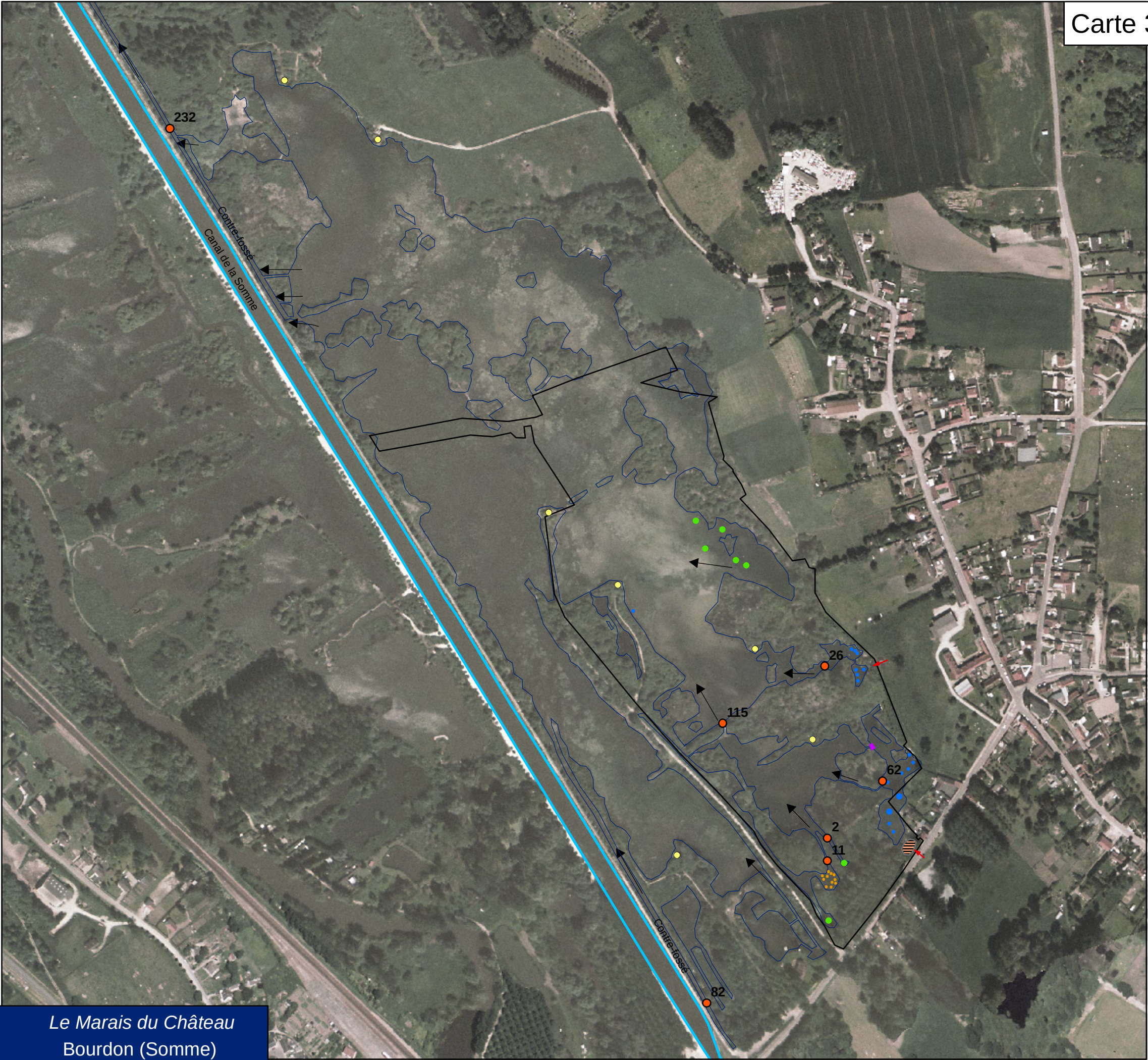
B.2 - UNITES DE VEGETATION

B.2.1 Unités de végétation

B.2.1.1 Définition

Une unité de végétation (UV) correspond à un ensemble structuré et plus ou moins homogène de végétaux qui occupent un biotope donné. Chaque unité de végétation est définie sur la base de la physionomie de la végétation et de sa composition floristique

Carte 3 : Fonctionnement hydraulique



- sources**
- donnent normalement
 - donnent difficilement
 - grosses sources
 - sources possibles
- ← sens d'écoulement
- mesures de debits juin 2005 (en l/s)
- huttes
- chemins
- barrages
- ▨ ancienne fosse de décantation
- buses d'égout
- Périmètre du site

Le Marais du Château
Bourdon (Somme)

dans des conditions écologiques précises (caractéristiques pédologiques, géomorphologiques, hydrologiques, trophiques, climatiques, anthropiques...). L'utilisation d'unité de végétation répond à un souci de cartographier simplement la végétation d'un site. En pratique, une unité de végétation peut correspondre à plusieurs groupements végétaux qui s'interpénètrent.

B.2.1.2 Méthodologie

La cartographie des unités de végétation est le fruit de prospections de terrain qui s'appuient sur l'étude d'une photo aérienne IGN récente. Elle présente **un état initial préalable aux interventions de gestion**.

B.2.1.3. Description

Une vingtaine d'unités de végétation a été mise en évidence sur le site (voir Carte 4 et tableau ci-après).

B.2.2 Dynamique et évolution

L'évolution naturelle de l'étang est l'atterrissement (comblement). Dynamique très prononcée sur le site, apparemment due à une forte précipitation chimique ainsi que par l'accumulation de matières organiques (pollution, débris végétaux...). Si ce phénomène est préjudiciable aux herbiers aquatiques, il est par contre favorable à une partie de l'avifaune paludicole, notamment aux échassiers qui profitent de grandes étendues de vasières pour trouver leur nourriture.

Les milieux terrestres évoluent naturellement depuis des tremblants pionniers vers des cariçaies-mégaphorbiaies-phragmitaies qui se boisent progressivement (jeunes saulaies et aulnaies).

L'eutrophisation (dégradation de la qualité des milieux aquatiques) et l'atterrissement des phragmitaies (par comblement et accumulation de matière organique) menacent également la richesse écologique du site.

B.2.3 Évaluation patrimoniale des habitats

Globalement, les zones humides tourbeuses ainsi que la faune et la flore qui leur sont inféodées sont **extrêmement menacées à l'échelle nationale et européenne**.

A l'échelle européenne, 6 des 17 unités de végétation décrites précédemment sont reconnues par la directive " Habitats " comme étant d'intérêt communautaire dont une est d'intérêt prioritaire.

Le marais du Château abrite donc **des habitats d'intérêt européen**.

La plupart présente de grandes potentialités de restauration. Les tremblants (UV 2 et 3), les boisements à sphaignes (UV 11) ainsi que les phragmitaies (UV 6, 7 et 8) méritent une attention particulière et doivent faire l'objet de mesures de préservation.

Rareté régionale : (voir tableau 1)

Etablie selon les connaissances du CSNP et du CBNBP en 6 niveaux (très commun, commun, assez-rare, rare, très rare, exceptionnel)

Etat de conservation : (voir tableau 1)

Etabli en fonction de la surface de l'unité de végétation et de sa dégradation par rapport à son état optimal en 3 niveaux (mauvais, moyen, bon).

Intérêt patrimonial : (voir tableau 1)

Les Unités de Végétation sont classées en 3 niveaux d'intérêt patrimonial :

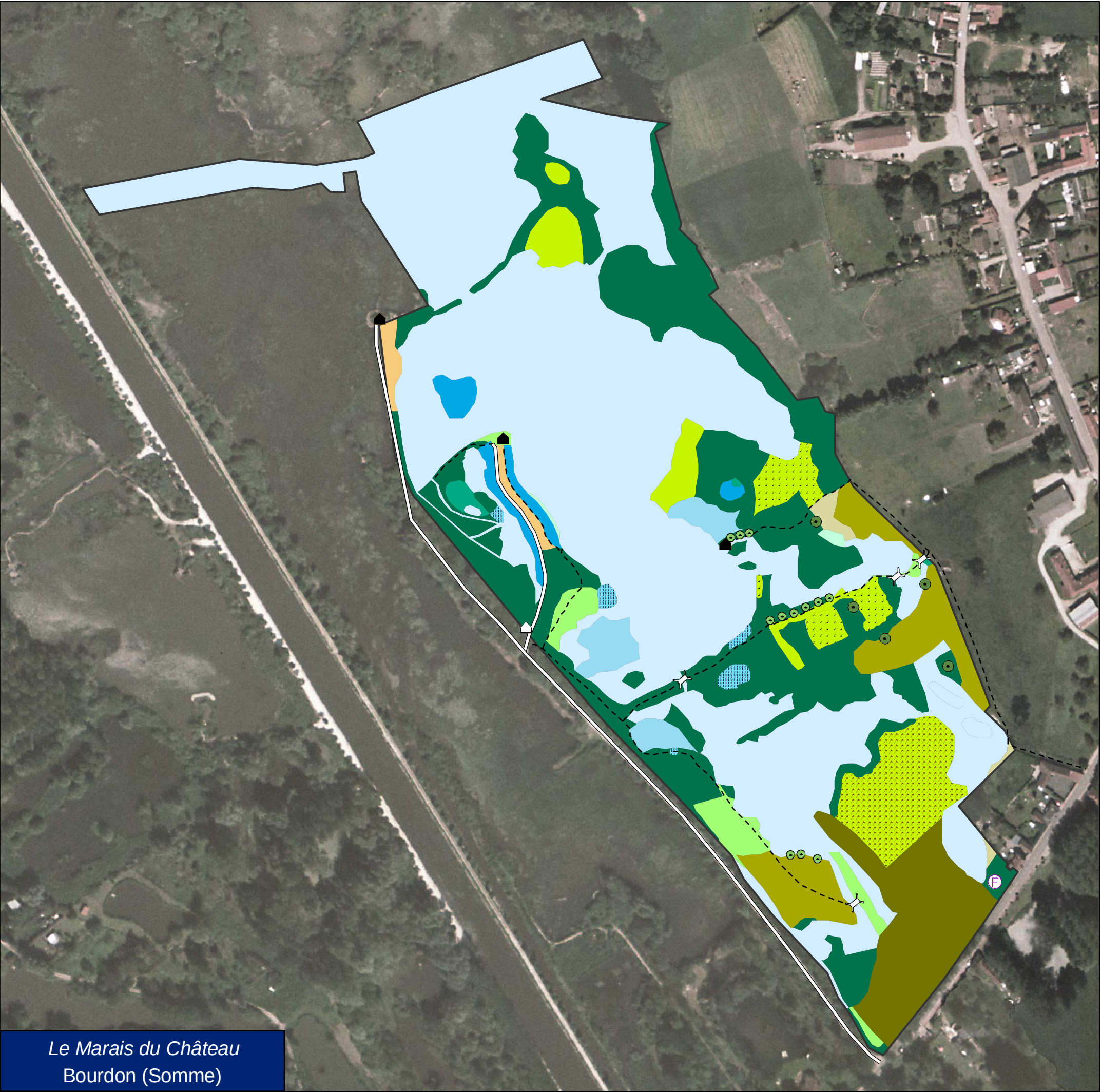
- Intérêt exceptionnel : très rare et menacé au niveau régional/supra-régional, très grand intérêt pour la faune et la flore d'intérêt patrimonial ;
- Intérêt très élevé : rare et menacé au niveau régional/départemental, grand intérêt pour la faune et la flore d'intérêt patrimonial ;
- Intérêt élevé : assez rare et peu menacé à court terme, intérêt moyen pour la faune et la flore d'intérêt patrimonial.

Unités de végétation <i>et correspondance phytosociologique</i>	Code Natura 2000	Code Corine Biotopes	Superficie (ha)	Rareté régionale	Etat de conservati on	Intérêt patrimoni al
UV 1 : Eau libre méso-eutrophe et herbiers à nénuphars, naïades, potamots ou utriculaire. <i>Nymphaea alba</i> - <i>Nuphar lutea</i> , <i>Potamogeton bercholdii</i> , <i>Najas marinae</i> , <i>Hydrocharitum morus-ranae</i> , <i>Utricularia vulgaris</i> .	3150.1 x 3150.4	22.13 x 22.4	8,69	rare	mauvais	moyen à élevé
UV 2 : Tremblant mésotrophe à Fougère des marais, Ecuelle d'eau et Pédiculaire des marais. <i>Hydrocotylo vulgaris</i> - <i>Juncetum subnodulosi</i> , Groupement à <i>Samolus valerandii</i> et <i>Cyperus fuscus</i> .	7140 x 7230.1 x 3130 x 3110	54.5 x 54.2 x 22.1 x 22.3	0,28	très rare	moyen	exception nel
UV 3 : Tremblant méso-eutrophe à menthe aquatique et à Eupatoire chanvrine. <i>Mentha aquatica</i> - <i>Juncus inflexi</i> .	7140	54.5	0,07	rare	mauvais	moyen
UV 4 : Typhaie. <i>Sparganium erectum</i> - <i>Typhetum latifoliae</i> .		53.13	0,02	assez rare	moyen	moyen
UV 5 : Magnocariçaie. <i>Caricetum elatae</i> , <i>Caricetum paniculatae</i> .		53.2	0,24	assez rare	mauvais	élevé
UV 6 : Phragmitaie sur tremblant à Fougère des marais. <i>Thelypteris palustris</i> - <i>Phragmitetum australis</i> .	6430.1	53.11	0,31	très rare	moyen	très élevé
UV 7 : Phragmitaie méso-eutrophe sur tremblant à menthe aquatique. <i>Phragmites australis</i> .		53.11	0,27	rare	moyen	élevé
UV 8 : Phragmitaie terrestre eutrophe à Ortie dioïque. <i>Solano dulcamarae</i> - <i>Phragmitetum australis</i> .		53.112	0,55	assez rare	moyen	moyen
UV 9 : Mégaphorbiaie et phalaridaie. <i>Filipendulo-ulmariae</i> - <i>Cirsietum oleracei</i> , <i>Phalaridetum arundinaceae</i> .	6430.1 x 6430.4	53.16 x 37.71	0,32	assez rare	bon	moyen
UV 10 : Ourlet nitrophile à Ortie dioïque. <i>Urtica dioica</i> - <i>Calystegietum sepium</i> .		37.715	0,06	commun	bon	faible
UV 11 : Jeune saulaie-aulnaie-bétulaie à sphaignes, Laiche paniculée, et Fougère des marais. <i>Sphagno fimbriatis</i> - <i>Betuletum pubescentis</i> , <i>Sphagno fimbriatis</i> - <i>Alnetum glutinosae</i> .	91DO*	44.A12 x 44.91	0,04	très rare	mauvais	exception nel
UV 12 : Fourré paratourbeux méso-eutrophe de Saule cendré. <i>Salix cinerea</i> x <i>Caricetum paniculatae</i> .		44.92 x 53.216	3,33	assez rare	bon	moyen
UV 13 : Peupleraie.		83.321	0,66	-		-
UV 14 : Peupleraie exploitée en 2005.		83.321	0,82	-		-
UV 15 : Saule têtart.		84.1	-	-		-
UV 16 : Haie d'arbustes ornementaux.		84	0,11	-		-
UV 17 : Cyprès chauve ornemental.		84.1	-	-		-

Tableau 1 : Rareté régionale, état de conservation et intérêt patrimonial des unités de végétations, les habitats artificiels ne sont pas évalués (* = habitat prioritaire selon la Directive européenne

« Habitats »).

Carte 4 : Unités de végétation



- Milieux aquatiques :**
UV 1 : Eau libre méso-eutrophe et herbiers à nénuphars, naïades, potamots ou utriculaires.
- Milieux herbacés :**
UV 2 : Tremblant mésotrophe à Fougère des marais, Ecuelle d'eau et Pédiculaire des marais.
UV 3 : Tremblant méso-eutrophe à menthe aquatique et à Eupatoire chanvrine.
UV 4 : Typhaie.
UV 5 : Magnocariçaie.
UV 6 : Phragmitaie sur tremblant à Fougère des marais.
UV 7 : Phragmitaie méso-eutrophe sur tremblant à menthe aquatique.
UV 8 : Phragmitaie terrestre eutrophe à Ortie dioïque.
UV 9 : Mégaphorbiaie et phalaridaie.
UV 10 : Ourlet nitrophile à Ortie dioïque.
- Milieux boisés :**
UV 11 : Jeune saulaie-aulnaie-bétulaie à sphaignes, Laïche paniculée, et Fougère des marais.
UV 12 : Fourré paratourbeux méso-eutrophe de Saule cendré.
- Milieux artificiels :**
UV 13 : Peupleraie.
UV 14 : Peupleraie exploitée en 2005.
UV 15 : Saule têtard.
UV 16 : Haie d'arbustes ornementaux.
UV 17 : Cyprès chauve ornemental.
- Ⓢ Fosse de décantation
▲ Hutte de chasse
⛱ Abri
⚙ Passerelle
--- Chemin non carrossable
— Chemin carrossable
□ Périmètre du site

Le Marais du Château
Bourdon (Somme)

B.3 - FLORE

B.3.1 État des inventaires

Le niveau de connaissance est estimé en fonction du nombre d'espèces connues sur le site par rapport à sa surface et au nombre potentiel d'espèces présentes dans ces milieux (+ nombre d'inventeurs, pression d'observation, nombre d'années de prospections).

Groupe floristique	Niveau de connaissance	Nombre de taxons recensés	Principaux observateurs
Bryophytes	Données ponctuelles	2	J.-C. HAUGUIEL (2004)
Lichens	Non prospecté	-	-
Mycophytes	Non prospecté	-	-
Plantes vasculaires	Bon	101	J. BUCHET, S. MAILLIER, R. FRANCOIS (CSNP 2001-2005)

La flore vasculaire est aujourd'hui bien connue, des compléments d'inventaire seraient intéressants pour préciser les groupements à sphaignes.

B.3.2 Evaluation patrimoniale

Les espèces d'intérêt patrimonial sont celles au minimum vulnérables ou assez rares selon les statuts de rareté et de menace établis par le Conservatoire Botanique National de Bailleul en 2004 (CBNBL, 2004) ainsi que les espèces protégées.

Dans l'état actuel de nos connaissances, sur les 101 espèces de plantes vasculaires inventoriées depuis 2001 (voir l'inventaire de la flore en Annexe 5), **14 espèces d'intérêt patrimonial** ont été recensées (voir tableau ci-dessous), dont **2 sont légalement protégées** en Picardie. La localisation de ces espèces est précisée sur la Carte 5.

Ceci confère au site un **intérêt floristique du site élevé**, qui peut être estimé d'un niveau régional à supra-régional.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Rareté en Picardie	Menace en Picardie	Annexe II Directive Habitats
<i>Pedicularis palustris</i> L.	Pédiculaire des marais	PR	RR	CR	
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch	Laïche à fruits écaillés		R	NT	
<i>Cyperus fuscus</i> L.	Souchet brun		R	NT	
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieb.	Potamot de Berchtold		R ?	DD	
<i>Ranunculus lingua</i> L.	Renoncule langue	PN	R	VU	
<i>Samolus valerandi</i> L.	Samole de Valerandus		R	NT	
<i>Utricularia</i> gp. <i>vulgaris</i>	Utriculaire		R à RR	VU à EN	
<i>Epilobium palustre</i> L.	Epilobe des marais		AR	VU	
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L.	Morrène aquatique		AR	NT	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Hydrocotyle commune		AR	NT	
<i>Najas marina</i> L.	Naïade commune		AR	LC	
<i>Nymphaea alba</i> L.	Nymphéa blanc		AR	NT	
<i>Thalictrum flavum</i> L.	Pigamon jaune		AR	NT	
<i>Thelypteris palustris</i> Schott	Thélyptérède des marais		AR	LC	

Tableau 2 : Espèces végétales d'intérêt patrimonial, (Protection = PN : Protection Nationale, PR : Protection Régionale ; **Rareté** = E : exceptionnel, RR : très rare, R : rare, AR : assez rare, PC : peu commun, AC : assez commun, C : commun, CC : très commun ; **Menace** = CR : en danger critique d'extinction, EN : en danger d'extinction, VU : vulnérable, NT : quasi menacé, LC, DD : insuffisamment documenté).

De plus, deux espèces de Sphaigne ont été inventoriées, tapissant une jeune bétulaie sur tremblant. Il s'agit de *Sphagnum squarrosum* et de *Sphagnum fimbriatum*, espèces appréciant l'ombrage, relativement rares en Picardie.

- Commentaires sur l'écologie et le statut sur le site des espèces de plus grand enjeu patrimonial observées entre 2001 et 2005 :

Espèces très rares en Picardie :

La Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*) :



Plante de très grand intérêt patrimonial des groupements pionniers de recolonisation des tourbes nues et des bas-marais inondables notée en grand nombre sur l'un des tremblants déboisé en 1996 puis fauché et brûlé régulièrement par M. Van Craynest. Elle compte plus de 350 pieds fleuris (dont 200 à 300 pieds sur la station principale). Cette espèce est protégée et très menacée en Picardie. **C'est une des plus importantes stations de la vallée de la Somme.**

Espèces rares en Picardie :

La Renoncule langue (*Ranunculus lingua*) :



Protégée au plan national, cette plante typique des marais est un enjeu fort de conservation floristique. L'espèce occupe la bordure de plusieurs tremblants. La population est de l'ordre de 50 pieds fleuris en 2004.

L'Utriculaire (*Utricularia gp. vulgaris*) :

Cette plante aquatique des eaux meso-eutrophes rare à très rare en Picardie selon l'espèce considérée (*U. vulgaris* ou *U. australis*), a été observée en 2005 dans les gouilles de la zone déboisée par les chasseurs.

La Laïche à fruits écailleux (*Carex lepidocarpa*) :

Carex des bas-marais tourbeux alcalins oligotrophes. 35 touffes sur le tremblant à Pédiculaire.

Le Souchet brun (*Cyperus fuscus*) :

Espèce des sables, tourbes et vases organo-minérales à émergence estivale. Quelques pieds sur vases tourbeuses.

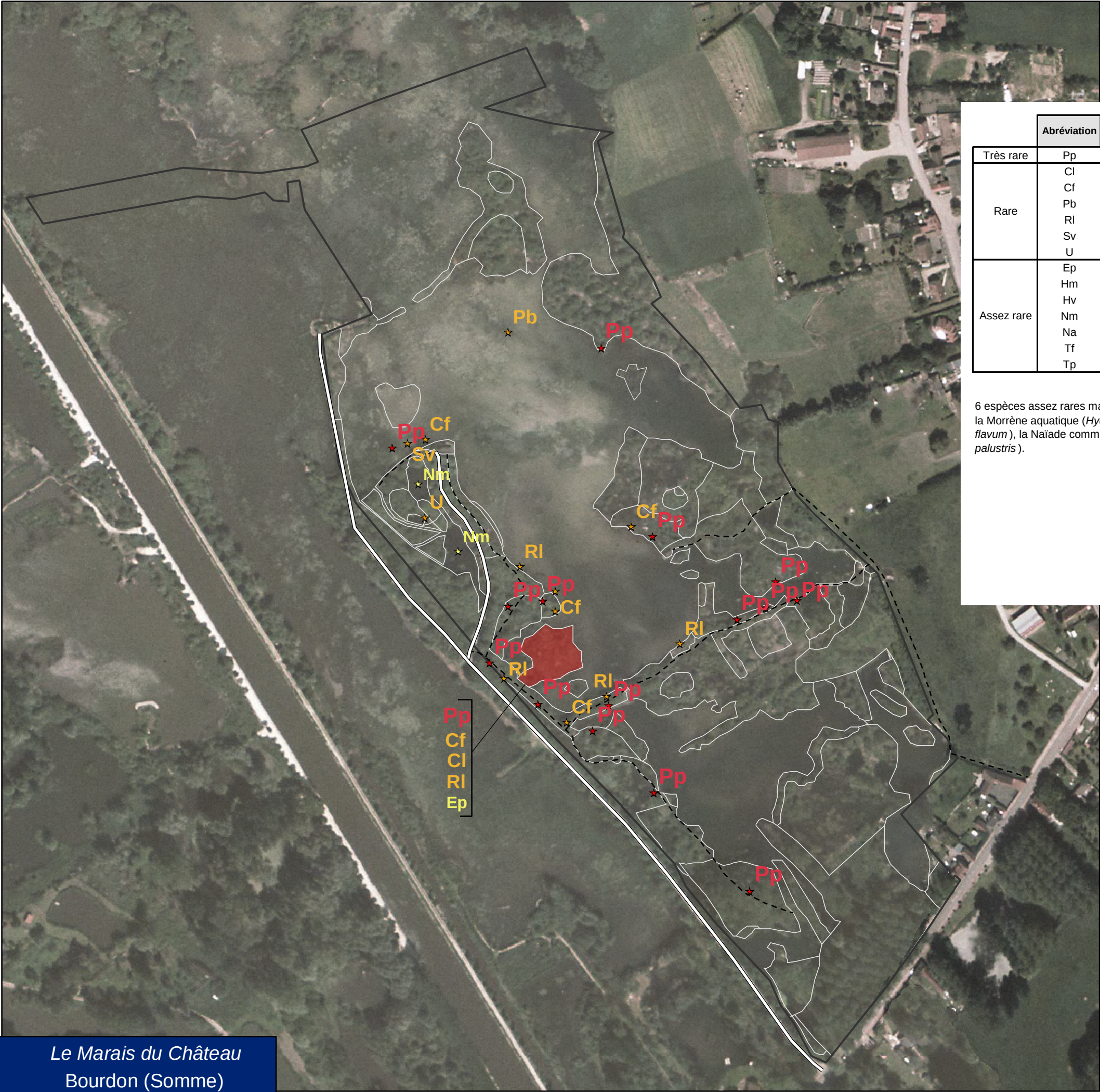
Le Potamogeton de Berchtold (*Potamogeton berchtoldii*) :

Cette plante aquatique des eaux mésotrophes forme des herbiers de faible étendue (herbier ponctuel).

La Samole de Valérand (*Samolus valerandi*) :

Plante des grèves tourbeuses alcalines, une quinzaine des pieds observés en juin 2005 sur vasières et tremblants.

Carte 5 : Flore patrimoniale



	Abréviation	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Rareté en Picardie	Menace en Picardie
Très rare	Pp	<i>Pedicularis palustris</i> L.	Pédiculaire des marais	PR	RR	CR
Rare	Cl	<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch	Laïche à fruits écailleux	PN	R	NT
	Cf	<i>Cyperus fuscus</i> L.	Souchet brun		R	NT
	Pb	<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieb.	Potamot de Berchtold		R?	DD
	Rl	<i>Ranunculus lingua</i> L.	Renoncule langue		R	VU
	Sv	<i>Samolus valerandi</i> L.	Samole de Valerandus		R	NT
	U	<i>Utricularia</i> gp. <i>vulgaris</i>	Utriculaire		R à RR	VU à EN
Assez rare	Ep	<i>Epilobium palustre</i> L.	Épilobe des marais		AR	VU
	Hm	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L.	Morrène aquatique		AR	NT
	Hv	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Hydrocotyle commune		AR	NT
	Nm	<i>Najas marina</i> L.	Naïade commune		AR	LC
	Na	<i>Nymphaea alba</i> L. subsp. <i>alba</i>	Nymphéa blanc		AR[?]	NT
	Tf	<i>Thalictrum flavum</i> L.	Pigamon jaune		AR	NT
	Tp	<i>Thelypteris palustris</i> Schott	Thélyptéride des marais		AR	LC

6 espèces assez rares mais peu menacées en Picardie n'ont pas été cartographiées :
la Morrène aquatique (*Hydrocharis morsus-ranae*), l'Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), la Naïade commune (*Najas marina*), le Nymphéa blanc (*Nymphaea alba*) et la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*).

Rareté en Picardie

- RR : très rare
- R : rare
- AR : assez rare

Protection

- PN : Protection nationale
- PR : Protection régionale

Menace

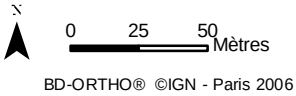
- CR : taxon gravement menacé d'extinction
- EN : taxon menacé d'extinction
- VU : taxon vulnérable
- NT : taxon à faible risque, quasi-menacé
- DD : taxon insuffisamment documenté

Rareté en Picardie

- Cv ★ ■ Très rare
- Cc ★ ■ Rare
- Nm ★ ■ Assez rare

Repères

- - - Chemin non carrossable
- == Chemin carrossable
- ▭ Périmètre du site
- ▭ Unités de végétation



Le Marais du Château
Bourdon (Somme)

Une espèce assez rare et vulnérable en Picardie, l'**Epilobe des marais** (*Epilobium palustris*). Caractéristique des milieux tourbeux en bon état de conservation. Compte une trentaine de pieds fleuris sur le tremblant, avec la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*), le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) et l'Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*).

- Milieux et secteurs de plus grand intérêt pour la flore patrimoniale :

Ce sont les tremblants et les milieux pionniers sur tourbe ainsi que les milieux aquatiques non ou peu envasés.

B.4 - FAUNE

B.4.1 État des inventaires

Le niveau de connaissance est estimé en fonction du nombre d'espèces connues sur le site par rapport à sa surface et au nombre potentiel d'espèces présentes dans ces milieux (+ nombre d'inventeurs, pression d'observation, nombre d'années de prospections).

Groupe faunistique	Niveau de connaissance	Nombre de taxons recensés	Principaux observateurs
Odonates	Bon	19	J. BUCHET, S. MAILLIER (2001-2005)
Lépidoptères rhopalocères	Bon	10	J. BUCHET, S. MAILLIER (2001-2005)
Lépidoptères hétérocères	Données ponctuelles	2	J. BUCHET, S. MAILLIER (2001-2005)
Orthoptères	Bon	6	J. BUCHET, S. MAILLIER, R. FRANCOIS (2001-2005)
Poissons	Moyen	4	Pêcheurs
Amphibiens	Bon	1	J. BUCHET, S. MAILLIER (2001-2005)
Reptiles	Bon	-	J. BUCHET, S. MAILLIER (2001-2005)
Oiseaux	Bon	51	S. MAILLIER, R. FRANCOIS (2001-2005)
Mammifères	Bon	2	S. MAILLIER (2001-2005)

On a donc un bon niveau de connaissance des principaux groupes faunistiques nécessaires pour mettre en œuvre la gestion du site.

B.4.2 Evaluation patrimoniale

Les espèces animales d'intérêt patrimonial du site sont les espèces "Déterminantes à l'inventaire ZNIEFF de Picardie" (critère défini par les éléments méthodologiques validés par le CSRPN Picardie en 1998 et valable pour l'ensemble des vertébrés et pour les Lépidoptères, Orthoptères et Odonates).

Les statuts de rareté régionale valables pour les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles, les Amphibiens et les Odonates sont tirés de BARDET et al., 1997². Chez les Oiseaux, seules les espèces nichant sur le site ou à proximité immédiate sont prises en compte, les autres étant signalées dans la liste commentée de la faune (voir Annexe 6).

Douze espèces d'intérêt patrimonial ont été recensées (voir tableau ci-dessous et Carte 6).

² BARDET O. et al, 1997. Inventaire ZNIEFF deuxième génération, propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, DIREN Picardie, Conseil Régional de Picardie, FEDER. 55 p. + annexes.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Rareté en Picardie	Menace en Picardie	Annexe II Directive Habitats	Annexe I Directive Oiseaux
Odonates (2)						
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant		E	?		
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat		R	?		
Orthoptères (2)						
<i>Stetophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté		R	VU		
<i>Conocephalus dorsalis</i>	Conocéphale des roseaux		AR	NT		
Oiseaux nicheurs (8)						
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	PN	R	?		X
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet		R	?		
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	PN	AR	?		
<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	PN	AR	?		
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	PN	AR	?		
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	PN	AR	?		
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau		AR	?		
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé		AR	?		

Tableau 3 : Espèces animales d'intérêt patrimonial (Protection = PN : Protection Nationale, PR : Protection Régionale ; Rareté = E : exceptionnel, RR : très rare, R : rare, AR : assez rare, PC : peu commun, AC : assez commun, C : commun, CC : très commun ; Menace = CR : en danger critique d'extinction, EN : en danger d'extinction, VU : vulnérable, NT : quasi menacé, LC : insuffisamment documenté).

Remarque : les statuts de menace ne sont pas encore connus car les listes rouges de la faune de Picardie sont actuellement en cours de réalisation.

• **Commentaires sur l'écologie et le statut sur le site des espèces de plus grand enjeu patrimonial observées entre 2001 et 2005 :**

Les Odonates :

L'Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*)



© Photo CSNP (J.-L. Hercent)

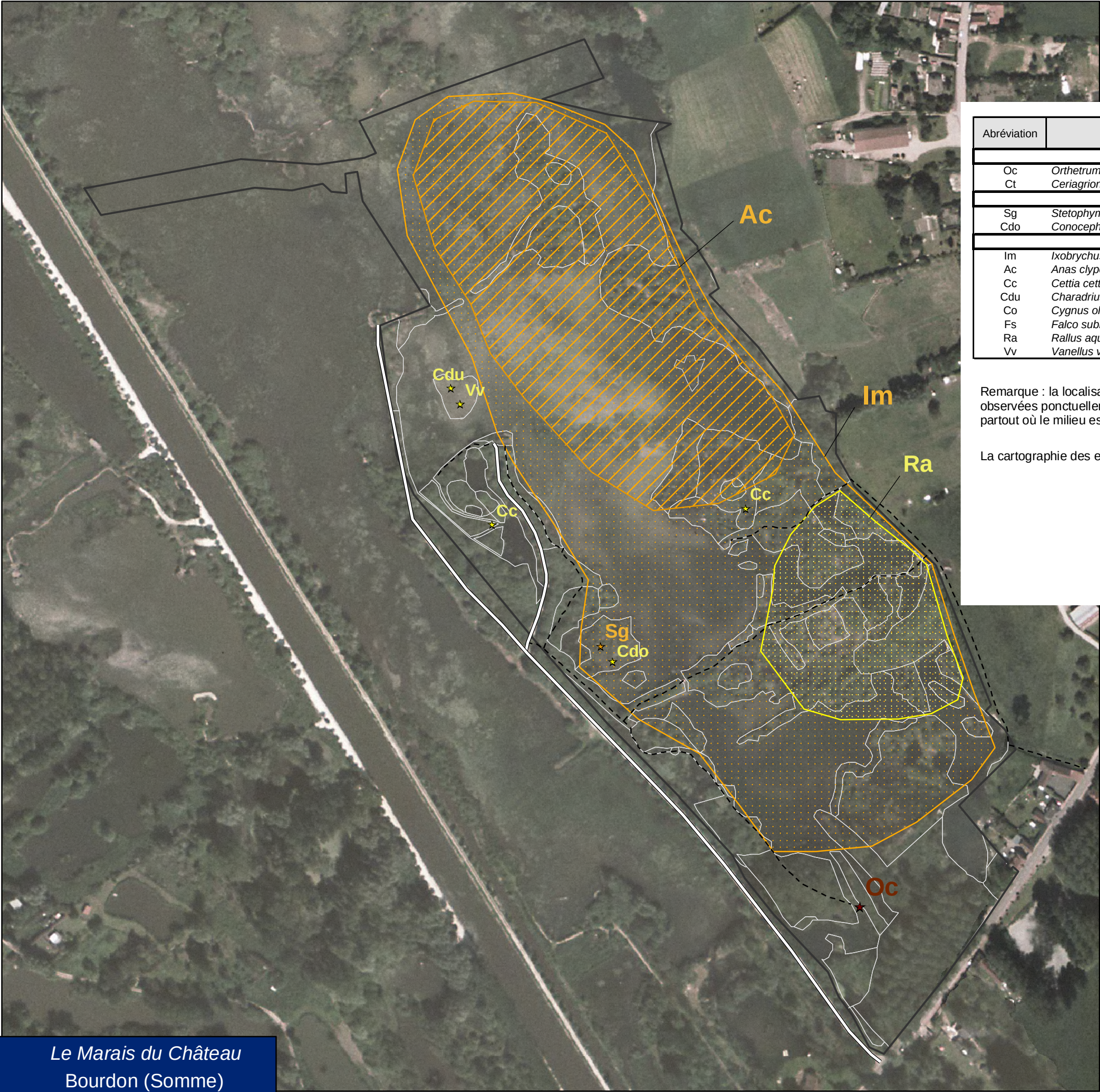
Rare à très rare en Picardie (à l'exception de la vallée de l'Avre), est reproducteur possible sur le site. Le 30 juillet 2004, un mâle au comportement territorial était vu le long d'un petit fossé alimenté par une source. Ce type de milieu suintant et relativement peu végétalisé semble correspondre à l'optimum écologique de l'espèce. Une femelle est notée le 9 septembre sur un autre secteur du marais. Il se trouve ici près de sa limite occidentale de répartition, il n'a en effet jamais été noté à l'ouest d'Abbeville.

L'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*)

Est reproducteur sur le site. Des tandems ont en effet été observés. Est rare en Picardie mais plus commun en vallée de la Somme car lié aux milieux tourbeux.

Remarque : on peut noter l'observation du **Sympétrum du Piémont (*Sympetrum pedemontanum*)** espèce orientale et méridionale considérée comme exceptionnelle et migratrice en Picardie. Un mâle a été observé début septembre posé au bord d'une gouille tourbeuse à sphaignes (4^{ème} mention picarde). Le statut de cette libellule sera à préciser les prochaines années, d'autant plus que l'espèce progresse vers l'ouest de sa zone de distribution en Europe.

Carte 6 : Faune patrimoniale



Abréviation	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Rareté en Picardie	Menace en Picardie
Odonates (2)					
Oc	Orthetrum coerulescens coerulescens	Orthétrum bleissant		E	?
Ct	Ceragrion tenellum	Agrion délicat		R	?
Orthoptères (2)					
Sg	Stetophyma grossum	Criquet ensanglanté		R	VU
Cdo	Conocephalus dorsalis	Conocéphale des roseaux		AR	NT
Oiseaux nicheurs (8)					
Im	Ixobrychus minutus	Blongios nain	PN	R	?
Ac	Anas clypeata	Canard souchet		R	?
Cc	Cettia cetti	Bouscarle de Cetti	PN	AR	?
Cdu	Charadrius dubius	Petit gravelot	PN	AR	?
Co	Cygnus olor	Cygne tuberculé	PN	AR	?
Fs	Falco subbuteo	Faucon hobereau	PN	AR	?
Ra	Rallus aquaticus	Râle d'eau		AR	?
Vv	Vanellus vanellus	Vanneau huppé		AR	?

Remarque : la localisation des espèces sur la carte correspond uniquement aux lieux où elles ont été observées ponctuellement ; compte tenu de leur mobilité elles sont potentiellement présentes sur le site partout où le milieu est similaire.

La cartographie des espèces animales n'est pas exhaustive.

Rareté en Picardie

- RR : très rare
- R : rare
- AR : assez rare

Protection

- PN : Protection nationale
- PR : Protection régionale

Menace

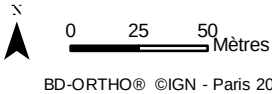
- CR : taxon gravement menacé d'extinction
- EN : taxon menacé d'extinction
- VU : taxon vulnérable
- NT : taxon à faible risque, quasi-menacé
- DD : taxon insuffisamment documenté

Rareté en Picardie

- Cv★ Exceptionnel
- Cc★ Rare

Repères

- - - Chemin non carrossable
- == Chemin carrossable
- Périmètre du site
- Unités de végétation



Le Marais du Château
Bourdon (Somme)

Les Orthoptères :

Le Criquet ensanglanté (*Stetophyma grossum*)



© Photo CSNP

Il est inféodé aux prairies humides et est classé comme vulnérable en Picardie. Sur le site on le trouve sur le tremblant principal à Pédiculaire avec au moins 2 mâles le 30 juillet 2004.

Le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*)

Ce criquet peu commun ne se trouve que dans les prairies humides.

Les Oiseaux :

Le nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs sur la parcelle considérée s'élève à 25 (voir Annexe 3).

Les espèces d'oiseaux aquatiques et paludicoles sont au nombre de 42 (dont 20 nicheuses). L'intérêt pour l'avifaune de ce plan d'eau est élevé, tant pour la nidification que pour les haltes migratoires.

Le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)



© Photo CSNP

C'est l'espèce la plus remarquable du site. Ce petit héron rare en Picardie est inféodé aux roselières bordées de buissons de saules. Il est noté comme nicheur aux alentours du site. La population picarde est la plus importante de France où il est en fort déclin.

Le Canard souchet (*Anas clypeata*)



© Photo N. Cettin

Ce canard rare en Picardie a niché sur le site en 2002 d'après M. Van Craynest, c'est un nicheur rare en France et en Picardie. Il serait d'après les chasseurs riverains, également nicheur de l'autre côté du canal de la Somme, dans le marais des Cavins.

Des espèces assez rares en Picardie sont également nicheuses sur le site. On peut citer la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) petite fauvette paludicole nichant dans les roselières parsemées de fourrés de saules, des limicoles se nourrissant sur les vasières comme le Petit gravelot (*Charadrius dubius*) et le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), des oiseaux aquatiques comme le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) et le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*), ainsi qu'un rapace diurne, le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) qui niche dans les grands arbres et chasse sur le marais.

Une nichée de Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) a été observée sur l'étang communal limitrophe au sud du site, en bordure du canal (R. François, 2005). Cette espèce peut donc potentiellement nicher sur les rives tranquilles du site.

Comparé à d'autres sites proches de la vallée de la Somme, l'intérêt du site est très élevé pour les migrateurs de passage (notamment pour 10 espèces de petits échassiers) qui font des haltes plus ou moins prolongées sur les rives lorsqu'en été les vasières s'exondent. Des espèces telles que la Guifette noire, l'Echasse blanche et l'Aigrette garzette fréquentent le site à l'occasion de leurs haltes migratoires.

- Milieus et secteurs de plus grand intérêt pour la faune patrimoniale :

Les espèces d'intérêt patrimonial présentes sur le site sont caractéristiques **des roselières, des prairies humides, des milieux aquatiques et des vasières.**

En outre, un niveau plus fin d'analyse permet de souligner que ces espèces se répartissent en fonction de la structure de la végétation. Certaines recherchent des prairies basses alors que d'autres affectionnent les roselières ou les fourrés de saules. De plus, une même espèce exige souvent plusieurs milieux complémentaires pour sa biologie : zones de chasses, postes de chant, abris...

L'hétérogénéité structurale est donc intéressante et nécessaire pour l'expression d'un cortège faunistique riche et diversifié sur le site.

B.5 - PLACE DU SITE DANS UN RESEAU D'ESPACES NATURELS

Dans le contexte éco-touristique local.

Ce marais a été acquis par le Conseil général de la Somme dans le cadre de sa politique « Espaces Naturels Sensibles ». Ce site, avec les marais voisins au lieu-dit « les Cavins », se situe dans un secteur de grand intérêt écologique et paysager. Les actions qui seraient développées en termes de gestion des milieux naturels et d'ouverture au public, le tout en conciliation avec la pratique de la chasse et de la pêche, revêtent un caractère démonstratif sur les plans techniques et partenariaux.

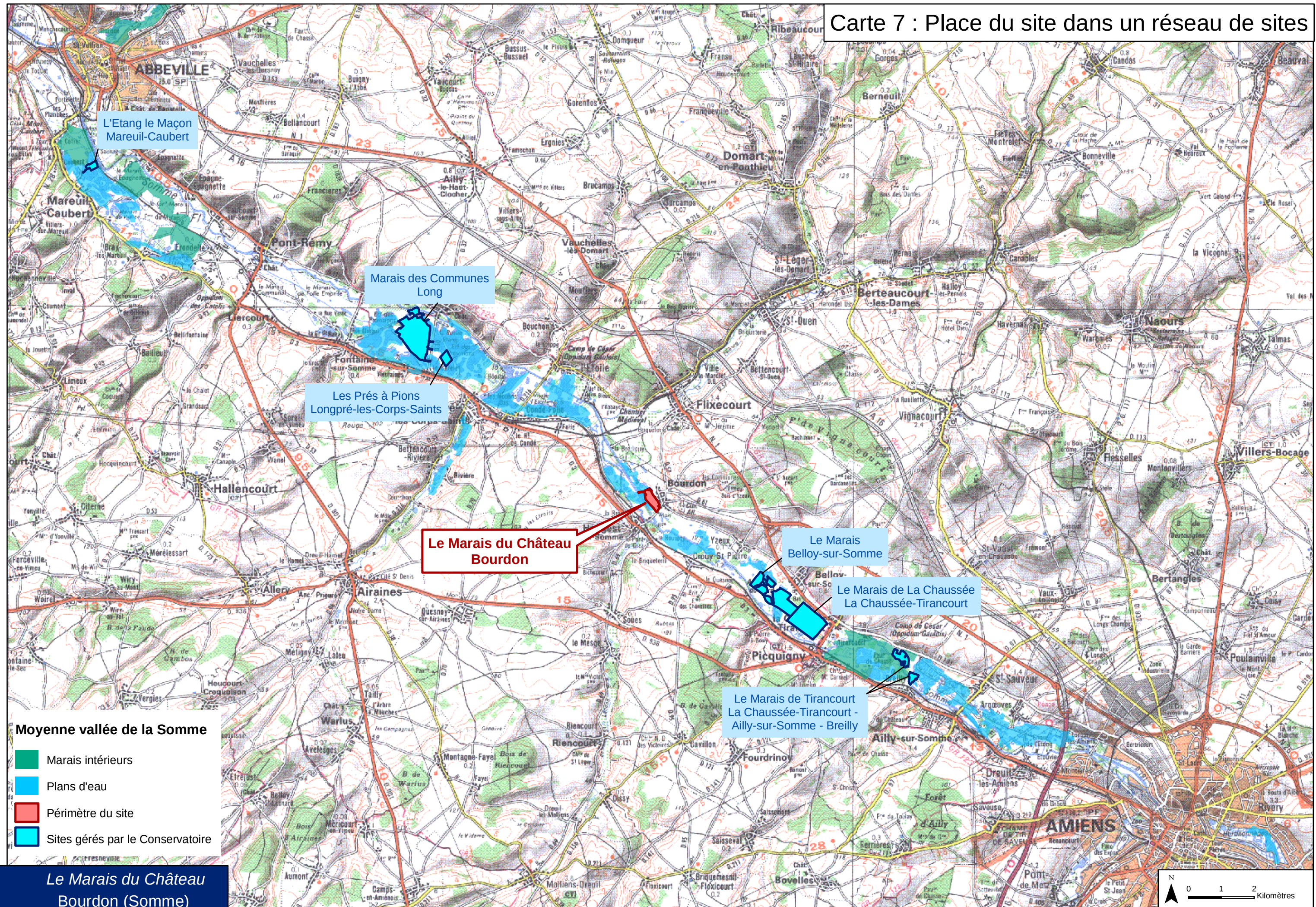
Le site du marais du Château présente une complémentarité paysagère et éco-touristique avec le marais des Cavins, le larris d'Hangest-sur-Somme qui le surplombe et l'ancienne voie ferrée au SW de Flexicourt. En effet, il participera à la création de boucles de promenades et de découverte à plusieurs échelles.

Dans le réseau d'étangs et marais tourbeux de la moyenne vallée de la Somme.

Le site du marais du Château s'inscrit dans l'ensemble d'étangs et marais tourbeux de la moyenne vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville, au cœur du lit majeur du fleuve (voir Carte 7). La grande diversité de milieux humides (étangs, gazons pionniers, boisements tourbeux, prairies humides, roselières et vasières...) de la moyenne vallée de la Somme lui confère un intérêt écologique de niveau européen.

Le marais du Château apparaît ainsi comme un site relais essentiel entre les sites majeurs de La Chaussée-Tirancourt/Belloy-sur-Somme et le secteur aval de Long/Longpré. Il permet potentiellement des échanges entre les populations d'espèces de ces sites et notamment des colonisations à partir de Belloy. Il permet aussi la préservations de secteurs calmes pour la faune dans un contexte cynégétique omniprésent aux alentours.

Carte 7 : Place du site dans un réseau de sites



Ce réseau de sites est indispensable à la conservation des espèces inféodées à ce type de milieu qui peuvent ainsi se disséminer d'un site à l'autre ou se réfugier sur un autre site suite à une perturbation.

A proximité du site, on note que les milieux aquatiques de l'étang communal jouxtant le site sont de haut niveau patrimonial (Hottonie des marais, Rubanier nain, Sarcelle d'été), il serait donc souhaitable d'intégrer le marais communal à la démarche de gestion conservatoire établie sur le marais du Château.

B.6 - SYNTHESE PATRIMONIALE

Le marais du Château présente un intérêt patrimonial de niveau européen car il héberge des milieux (boisement à sphaignes, tremblants à Pédiculaire, Roselière à Fougère des marais...) avec les cortèges floristiques et faunistiques (Blongios nain, avifaune paludicole, Orthétrum bleuissant, Criquet ensanglanté) typiques des marais tourbeux alcalins picards ainsi que des reliques d'herbiers aquatiques mesotrophes qui deviennent de plus en plus rares et qu'il convient donc de conserver.

On note un très fort envasement des plans d'eau, qui est favorable à l'avifaune limicole, mais fortement préjudiciable aux habitats aquatiques.

• Flore : Intérêt national

Flore	Statut	Nombre d'espèces sur le site
Rareté régionale (14)	Exceptionnel	-
	Très Rare	1
	Rare	6
	Assez Rare	7
Menace régionale (4)	En danger critique d'extinction	1
	En danger d'extinction	-
	Vulnérable	3
Natura 2000	Espèce d'intérêt communautaire	-
Protection légale (2)	Protection nationale	1
	Protection régionale	1

• Faune : Intérêt régional à européen

Groupes les plus remarquables : Oiseaux, Odonates et Orthoptères.

Faune	Statut	Nombre d'espèces sur le site
Rareté régionale (12)	Exceptionnel	1
	Très Rare	-
	Rare	4
	Assez Rare	7
Menace régionale (1)	En danger critique d'extinction	2
	En danger d'extinction	1
	Vulnérable	2
Natura 2000 (1)	Espèce d'intérêt communautaire	1
Protection légale (5)	Protection nationale	5
	Protection régionale	-

- **Habitats : Intérêt régional à européen**

Habitats les plus remarquables : UIV 2, 6 et 11 (tremblants, phragmitaies et boisements à sphaignes).

Habitats	Statut	Nombre d'habitats sur le site
Rareté régionale (11)	Exceptionnel	-
	Très Rare	3
	Rare	3
	Assez Rare	5
Intérêt patrimonial (7)	Exceptionnel	1
	Très élevé	2
	Elevé	4
Natura 2000 (6)	Habitat d'intérêt communautaire	5
	Habitat prioritaire	1

Les conclusions de cette bioévaluation confirment la **très grande valeur patrimoniale du site**.

- **Carte de bioévaluation au sein du site (voir Carte 8)**

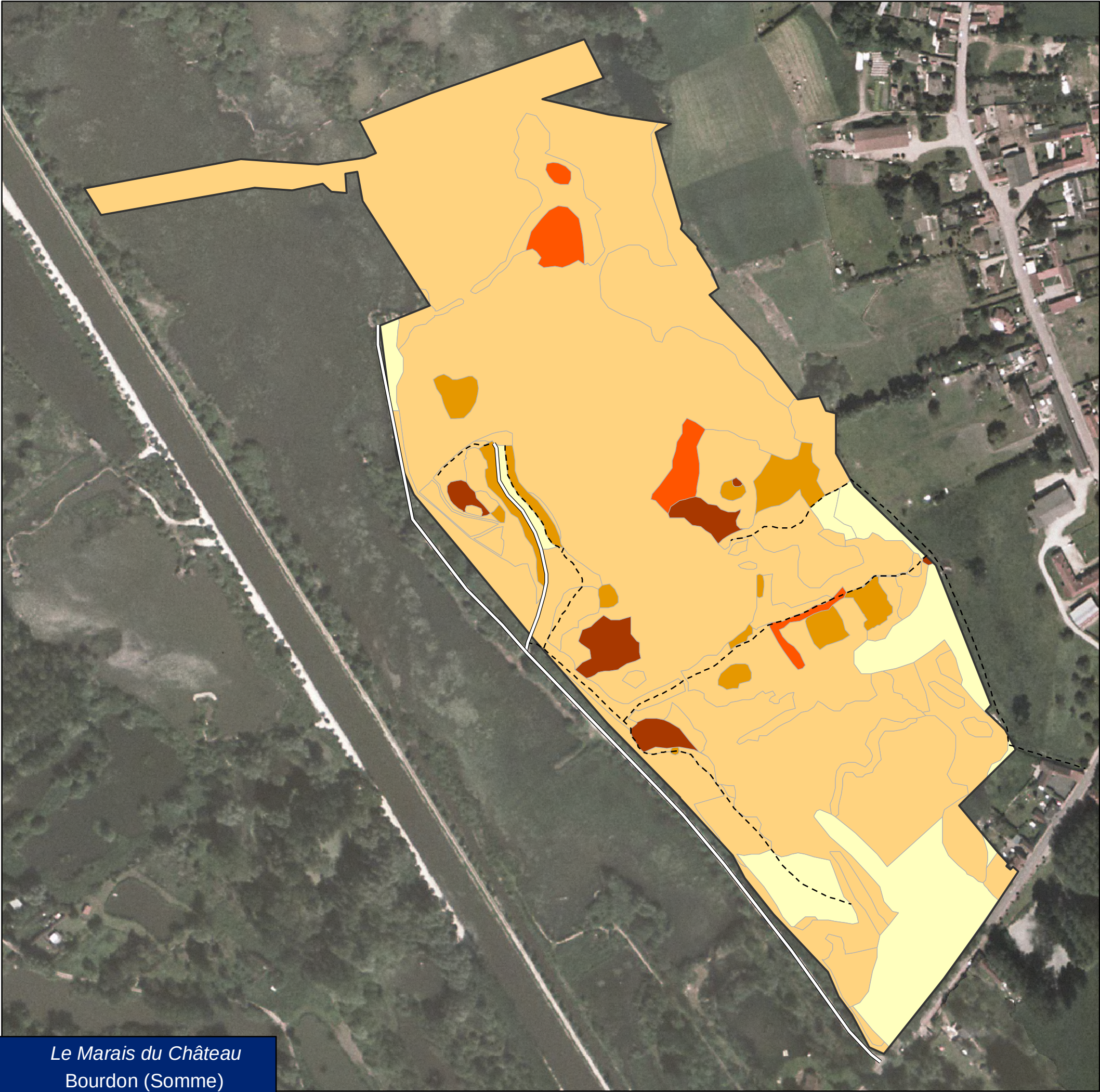
Sur la Carte 8 on a localisé les secteurs de plus grand intérêt patrimonial du site. Ce sont les zones concentrant le plus d'espèces et d'habitats patrimoniaux.

Ce sont les tremblants et les milieux pionniers sur tourbe, les roselières aquatiques ainsi que les milieux aquatiques non ou peu envasés.

Les différentes zones sont classées selon un gradient d'intérêt écologique à quatre niveaux :

- intérêt exceptionnel ;
- intérêt très élevé ;
- intérêt élevé ;
- intérêt moyen ;
- intérêt faible.

Carte 8 : Bioévaluation
au sein du site



Intérêt patrimonial

- exceptionnel
- très élevé
- élevé
- moyen
- faible

- Hutte de chasse
- Abri
- Passerelle
- Chemin non carrossable
- Chemin carrossable
- Périmètre du site
- Limites d'unités de végétation

Le Marais du Château
Bourdon (Somme)